



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Cinquième Commission

Point 108 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005

Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées

Rapport du Secrétaire général

1. On trouvera présenté ci-après l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées visé par les directives concernant le fonds de réserve énoncées dans l'annexe à la résolution 42/211 du 21 décembre 1987. Les dépenses additionnelles qui pourraient être financées par prélèvement sur le fonds de réserve, soit au total 3 888 200 dollars, sont présentées en détail dans l'annexe au présent rapport. Les montants indiqués pour chaque rubrique correspondent à ceux que la Cinquième Commission a recommandés lorsqu'elle a examiné les différents états et prévisions de dépenses révisées.

2. Dans sa résolution 57/280 du 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé que, pour l'exercice biennal 2004-2005, le fonds de réserve serait fixé à 21,6 millions de dollars. Ainsi qu'il est indiqué dans la résolution 58/272 du 23 décembre 2003, le solde du fonds de réserve s'est établi à 11 314 500 dollars, compte tenu des imputations approuvées pendant la partie principale de la cinquante-huitième session, ainsi que des montants réservés pour assurer, le cas échéant, le service de la Commission des droits de l'homme (193 800 dollars) et fournir à l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des fonds supplémentaires en cas de besoin (234 700 dollars). Ces montants « réservés » n'ont pas été utilisés, les dépenses supplémentaires prévues en 2005 au titre de ces activités ayant été financées dans le cadre des prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond et à la reprise de sa session de fond de 2004 (A/59/393 et A/59/393/Add.1) et de l'état des incidences sur le budget-programme des activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/C.5/59/16). En conséquence, le solde disponible du fonds de réserve pour l'exercice biennal 2004-2005 s'établit à 11 743 000 dollars. La somme des nouveaux prélèvements et des prélèvements possibles récapitulés dans le présent



rapport, soit 3 888 200 dollars aux taux révisés pour 2004-2005, ne dépasse donc pas le solde disponible du fonds de réserve.

3. Conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 42/211, la Cinquième Commission peut à présent recommander à l'Assemblée générale d'ouvrir les crédits demandés aux chapitres correspondants du budget-programme, à savoir :

<i>Chapitre</i>	<i>Milliers de dollars É.-U.</i>
1 Politique, direction et coordination d'ensemble	824,5
2 Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	818,0
9 Affaires économiques et sociale	1 183,7
24 Droits de l'homme	394,8
29B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	505,4
29D Bureau des services centraux d'appui	29,7
29E Administration (Genève)	11,0
34 Contributions du personnel	121,1
Total	3 888,2

4. Si la Commission procède comme indiqué ci-dessus, elle devra aussi prier l'Assemblée générale de noter qu'il resterait dans le fonds de réserve un solde de 7 854 800 dollars.

Annexe

Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées

<i>Chapitre</i>	<i>Séances de la Cinquième Commission</i>	<i>Milliers de dollars É.-U.</i>
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond et à la reprise de sa session de fond de 2004 (A/59/393 et A/59/393/Add.1, A/C.5/59/24)	29 ^e et ___ ^e séances	590,5
Rapport du Comité du programme et de la coordination (A/C.5/59/13, A/C.5/59/24)	29 ^e et ___ ^e séances	505,4
Activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/C.5/59/16)	29 ^e et ___ ^e séances	1 092,4
Droits de l'enfant (A/C.5/59/22, A/C.5/59/24)	29 ^e et ___ ^e séances	1 699,9
Total		3 888,2